

Frais d'administration imputés au compte du Régime de pensions du Canada, rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019

22 octobre 2019 - Comité ministériel d'audit

Rapport de l'auditeur indépendant

Au sous-ministre, Services publics et Approvisionnement Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit du rapport financier ci-joint sur les frais d'administration imputés au compte du Régime de Pension du Canada par Services publics et Approvisionnement Canada (« SPAC ») pour l'exercice clos le 31 mars 2019, ainsi que des notes au rapport financier (collectivement appelées « rapport financier »).

À notre avis, le rapport financier ci-joint de SPAC au 31 mars 2019 est préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux modalités financières incluses dans la partie C du protocole d'entente entre Emploi et Développement social Canada, le Régime de pensions du Canada et Services publics et Approvisionnement Canada en vigueur du 1er avril 2015 au 31 mars 2020 (le « protocole d'entente »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit du rapport financier » du présent rapport. Nous sommes indépendants de SPAC conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit du rapport financier au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur le fait que le rapport financier a été préparé sur la base des modalités financières de la partie C du protocole d'entente décrit ci-dessus. Le rapport financier a été préparé afin de permettre à SPAC de répondre aux exigences du protocole d'entente. En conséquence, il est possible que le rapport financier ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard du rapport financier

La direction est responsable de la préparation du rapport financier conformément aux modalités financières de la partie C du protocole d'entente, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un rapport financier exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de SPAC.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit du rapport financier

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que le rapport financier pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs du rapport financier prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que le rapport financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de SPAC.
- Nous apprécions la pertinence des dispositions utilisées en fonction du protocole d'entente et du caractère raisonnable des estimations comptables, le cas échéant, et des divulgations connexes faites par la direction.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Signé par Deloitte s.e.n.c.r.l / s.r.l.

(Société en nom collectif à responsabilité limitée / société à responsabilité limitée)

Comptables professionnels agréés

Experts-comptables autorisés

Le 14 août 2019

Services publics et Approvisionnement Canada

Rapport financier sur les frais d'administration imputés au compte du Régime de pensions du Canada

Pour l'exercice se terminant le 31 mars

Frais d'administration - Exercices financiers (c'est-à-dire pour période entre le 1 avril 20XX et le 31 mars 20XX +1) (Montants arrondis à la centaine près)

	2019	2018	Écart	%
Coûts directs	S/O	S/O	S/O	S/O
Frais postaux (note 2)	1 664 700	1 810 800	(146 100)	(8)
Chèques et enveloppes (note 3)	72 600	75 100	(2 500)	(3)
Frais bancaires (note 4)	1 989 900	1 965 700	24 200	1
Technologies de l'information (TI) (note 5)	680 900	684 100	(3 200)	(1)
Services gérés de transfert sécurisé de fichiers (note 6)	79 900	78 900	1 000	1
Initiative de dépôt direct (note 7)	44 700	59 100	(14 400)	(24)
Rapprochement (note 8)	602 000	635 100	(33 100)	(5)
Services gouvernementaux (note 9)	236 400	262 100	(25 700)	(10)
Services de messagerie (note 10)	32 200	37 700	(5 500)	(15)
Services de paye (note 11)	172 800	188 900	(16 100)	(9)
Total des coûts directs	5 576 100	5 797 500	(221 400)	(4)
Coûts de soutien ministériel (note 12)	74 400	76 400	(2 000)	(3)
Total des frais d'administration	5 650 500	5 873 900	(223 400)	(4)
Montant facturé au compte du Régime de pensions du Canada (RPC)	(5 340 400)	(6 071 800)	S/O	S/O
Montants non réglés à facturer (rembourser) au compte du RPC	310 100	(197 900)	S/O	S/O

Approuvé par _____

Stephanie Kirkland

Sous-ministre adjointe

Direction générale de l'administration de la paye

Approuvé par _____

Jean-Pierre Blais

Sous-ministre adjoint
Direction générale du receveur général et des pensions
Services publics et Approvisionnement Canada

Approuvé par _____
Marty Muldoon, CPA, CMA, MBA
Dirigeant principal des finances
Services publics et Approvisionnement Canada

Rapport financier sur les frais d'administration imputés au compte du Régime de pensions du Canada

Notes au rapport financier sur les frais d'administration, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019

1. INTRODUCTION

Un protocole d'entente entre Emploi et Développement social Canada (EDSC), le Régime de pensions du Canada (RPC) et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a été signé en février 2016. Le protocole d'entente définit le niveau de service, les coûts récupérables et les exigences de production de rapports se rapportant à la prestation de services réciproques entre TPSGC, qui opère sous le nom de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), et EDSC. Le protocole d'entente couvre la période du 1er avril 2015 au 31 mars 2020.

2. FRAIS POSTAUX

Les frais postaux ont diminué de 146 100 \$ ou 8 % par rapport à l'année précédente. Le nombre de chèques envoyés au Canada est passé de 1 813 295 à 1 646 277 alors que le nombre de chèques envoyés à l'étranger est passé de 393 034 à 340 532. Cette diminution de volume est principalement attribuable à l'initiative de dépôt direct (IDD) qui a permis de convertir des paiements par chèques en dépôts directs. Une telle diminution se traduit en économies s'élevant à 184 300 \$. Ces économies ont été contrebalancées en partie par l'augmentation du tarif postal moyen pour les envois au Canada de 0,76 \$ à 0,79 \$, et par l'augmentation du tarif postal moyen pour les envois à l'étranger de 1,08 \$ à 1,083 \$, représentant des coûts additionnels de 38 200 \$.

Frais Postaux - Exercices financiers (Montants arrondis à la centaine près)

	2019	2018	Écart	%
Envois au Canada	1 296 000	1 386 600	(90 600)	(7)
Envois à l'étranger	368 700	424 200	(55 500)	(13)
Total des frais postaux	1 664 700	1 810 800	(146 100)	(8)

3. CHÈQUES ET ENVELOPPES

Les coûts liés aux chèques et aux enveloppes ont diminué de 2 500 \$ ou 3 % par rapport à l'année précédente. Cette réduction est principalement due à la baisse du nombre de chèques à destination du Canada et de l'étranger émis pendant l'année, expliquant une diminution de 6 800 \$. La diminution du volume a été contrebalancée en partie par l'augmentation du coût unitaire par chèque et par le taux d'expédition qui s'est traduit par une augmentation de 3 600 \$ et 700 \$ respectivement.

Coûts des chèques et enveloppes - Exercices financiers (Montants arrondis à la centaine près)

	2019	2018	Écart	%
Envois au Canada	54 600	56 800	(2 200)	(4)
Envois à l'étranger	11 300	12 300	(1 000)	(8)
Frais d'expédition	6 700	6 000	700	12
Total du coût des chèques et enveloppes	72 600	75 100	(2 500)	(3)

4. FRAIS BANCAIRES

Les frais bancaires comprennent les frais encourus pour soutenir le service des encaissements par les clients et les non-clients, ainsi que les frais résultant d'un endossement frauduleux. Les frais sont basés sur deux coûts unitaires, soit un pour les chèques (0,1173 \$ l'unité) et un pour les dépôts directs (0,0263 \$ l'unité). Ces taux sont appliqués sur le volume des dépôts directs du RPC et des chèques émis.

Les frais bancaires ont augmenté de 24 200 \$ ou 1% par rapport à l'année précédente. Cet écart est principalement attribuable à une augmentation du volume des dépôts directs qui s'est traduite par une augmentation de 52 000 \$ partiellement contrebalancée par une diminution du coût unitaire associé aux opérations de dépôt direct, ce qui s'est traduit par une diminution de 6 900 \$. L'écart s'explique également par une diminution du nombre de chèques émis. Comme le nombre de chèques émis a continué de diminuer, ceci a généré des économies de 19 500 \$ légèrement contrebalancées par une augmentation du coût unitaire des chèques de 600 \$. Les frais bancaires liés aux paiements à l'étranger ont également diminué de 2 000 \$ puisque ces frais ont été éliminés suite à la mise en œuvre d'un nouveau contrat.

Frais bancaires - Exercices financiers (Montants arrondis à la centaine près)

	2019	2018	Écart	%
Dépôts directs au Canada	1 796 700	1 751 600	45 100	3
Chèques émis au Canada	193 200	212 100	(18 900)	(9)
Frais bancaires liés aux paiements à l'étranger	0	2 000	(2 000)	(100)
Total des frais bancaires	1 989 900	1 965 700	24 200	1

5. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Les coûts liés aux technologies de l'information (TI) ont diminué de 3 200 \$ ou 1 % par rapport à l'année précédente. Les coûts de reprise après sinistre ont augmenté de 6 100 \$ en raison de l'augmentation du nombre de paiements du RPC, ce qui a été partiellement compensée par une diminution du tarif appliqué. Les dépenses liées à la reprise après sinistre sont des dépenses partagées parmi divers programmes.

Les coûts des services d'impression ont diminué de 9 300 \$ dans l'ensemble, principalement en raison du fait que le centre d'impression de SPAC a imprimé moins de chèques au cours de l'année en cours, ce qui a généré des économies de 13 700 \$.

Cette diminution a été partiellement contrebalancée par l'augmentation des coûts de 4 400 \$ liée à l'augmentation des coûts unitaires.

Coûts liés à la technologie de l'information - Exercices financiers (Montants arrondis à la centaine près)

	2019	2018	Écart	%
Reprise après sinistre	541 000	534 900	6 100	1
Services d'impression	139 900	149 200	(9 300)	(6)
Total des coûts de technologie de l'information	680 900	684 100	(3 200)	(1)

6. SERVICES GÉRÉS DE TRANSFERT SÉCURISÉ DE FICHIERS

Le protocole des services gérés de transfert sécurisé de fichiers (SGTSF) permet des services de transfert électronique sécurisé des données jusqu'au niveau protégé B. Le service de SGTSF est fourni et soutenu par SPAC et Services partagés Canada (SPC).

Les dépenses liées aux SGTSF ont augmenté de 1 000 \$ ou 1 % par rapport à l'année précédente. Ceci est principalement attribuable à une augmentation de 2 000 \$ liée à l'augmentation des transactions de paiement effectuées au nom du RPC, partiellement contrebalancée par une diminution de 1 000 \$ liée au coût unitaire par paiement.

**Coûts des services gérés de transfert sécurisé de fichiers - Exercices financiers
(Montants arrondis à la centaine près)**

	2019	2018	Écart	%
Paiements au Canada	78 000	77 000	1 000	1
Paiements à l'étranger	1 900	1 900	0	0
Total de coûts des services gérés de transfert sécurisé de fichiers	79 900	78 900	1 000	1

7. INITIATIVE DE DÉPÔT DIRECT

L'initiative de dépôt direct (IDD) a été lancée suite à l'annonce du gouvernement fédéral de convertir les paiements par chèques papier en dépôts directs. Pour faciliter cette transition, SPAC a investi des fonds dans les communications, le développement du système, l'échange de renseignements et les dépenses de fonctionnement générales.

Les coûts liés à l'IDD ont diminué de 14 400 \$ ou 24 % par rapport à l'année précédente. Cette diminution est attribuable à une réduction du taux unitaire, qui a permis d'économiser 9 000 \$, ainsi qu'à une diminution du volume des chèques émis, ce qui a également permis d'économiser 5 400 \$.

8. RAPPROCHEMENT

Les coûts de rapprochement représentent les coûts des services liés aux remboursements des paiements directement attribuables aux paiements du RPC. La Direction du contrôle du remboursement des chèques (DCRC) de SPAC fournit les services de rapprochement et de remboursement des paiements pour le RPC (pour les chèques comme pour les dépôts directs).

Les coûts de rapprochement ont diminué de 33 100 \$ ou 5% par rapport à l'année précédente. Ceci s'explique principalement par une réduction du nombre de chèques canadiens nécessitant un rapprochement (1 813 295 à 1 646 277 chèques), ainsi qu'à une réduction du coût unitaire salarial pour les rapprochements des dépôts directs. Toutefois, cette réduction a été partiellement compensée par une augmentation du coût unitaire des rapprochements de chèques (0,2228 \$ à 0,2306 \$) en raison d'une réduction du nombre de chèques émis par SPAC pour tous les programmes.

Coûts de rapprochement - Exercices financiers (Montants arrondis à la centaine près)

	2019	2018	Écart	%
Salaires	440 000	481 700	(41 700)	(9)
Dépenses de fonctionnement et d'entretien	162 000	153 400	8 600	6
Total des coûts de rapprochement	602 000	635 100	(33 100)	(5)

9. SERVICES GOUVERNEMENTAUX

Les coûts liés aux services gouvernementaux sont les coûts associés à la main-d'œuvre nécessaire pour administrer le compte du RPC, excluant les salaires. Ces services incluent les coûts pour payer le régime d'avantages sociaux des employés, les frais de locaux accueillant le personnel ainsi que le régime d'assurance de la fonction publique (RAFP).

Les coûts des services gouvernementaux ont diminué de 25 700 \$ ou 10 % par rapport à l'année précédente. La diminution est attribuable à une réduction de 15,7% à 15,2% du taux appliqué au régime d'avantages sociaux des employés, une réduction du taux appliqué au régime d'assurance de la fonction publique (9,2% en 2018), et à une légère diminution globale des charges salariales imputées au RPC principalement pour les coûts de rapprochement.

Coûts des services gouvernementaux - Exercices financiers (Montants arrondis à la centaine près)

	2019	2018	Écart	%
Régime d'avantages sociaux des employés (15,2%)*Taux du Conseil du Trésor	97 900	108 600	(10 700)	(10)
Locaux (13%)*Taux du Conseil du Trésor	83 700	89 900	(6 200)	(7)
Régime d'assurance de la fonction publique (8,5%)*Taux du Conseil du Trésor	54 800	63 600	(8 800)	(14)
Total des coûts des services gouvernementaux	236 400	262 100	(25 700)	(10)

10. SERVICES DE MESSAGERIE

Les services de messagerie sont utilisés lorsque les chèques du RPC ont été encaissés. Ces chèques doivent être transportés de l'institution financière où ils ont été encaissés jusqu'à la Direction du contrôle du remboursement des chèques de SPAC aux fins de rapprochement.

Les coûts des services de messagerie ont diminué de 5 500 \$ ou 15 % par rapport à l'année précédente. Cette diminution est attribuable à une réduction du nombre de chèques émis par SPAC, ce qui a entraîné une diminution de 3 500 \$, ainsi qu'une diminution de 2 000 \$ associée au coût unitaire du transport.

11. SERVICES DE PAYE

Les coûts liés aux services de paye sont les coûts engagés par SPAC pour la prestation de services liés à la paye aux employés qui administrent le RPC à EDSC et à Service Canada. Les coûts liés aux services de paye sont calculés en multipliant le nombre de comptes de paye à EDSC et à Service Canada (un compte de paye par employé) par le coût moyen par compte de paye.

Les coûts des services de paye ont diminué de 16 100 \$ ou 9 %. Cette diminution est attribuable à la réduction du coût moyen par compte de paye en raison d'une réduction des coûts salariaux et des coûts de fonctionnement et d'entretien recouvrables auprès du RPC.

Coûts des services de paye - Exercices financiers (Montants arrondis à la centaine près)

	2019	2018	Écart	%
Salaires	153 600	154 600	(1 000)	(1)
Dépenses de fonctionnement et d'entretien	19 200	34 300	(15 100)	(44)
Total des services de paye	172 800	188 900	(16 100)	(9)

12. SOUTIEN MINISTÉRIEL

Les coûts de soutien ministériel représentent les coûts indirects des services internes fournis par les directions générales fonctionnelles, comme les finances et les ressources humaines, en plus des coûts liés à la préparation du présent rapport financier audité.

Les coûts de soutien ministériel ont diminué de 2 000 \$ ou 3% par rapport à l'année précédente. Cela est principalement attribuable à la diminution des coûts pour la préparation du rapport financier, qui est attribuable à la réduction des coûts salariaux de la vérification interne pour gérer la vérification annuelle de tiers indépendants.

Coûts de soutien ministériel - Exercices financiers (Montants arrondis à la centaine près)

	2019	2018	Écart	%
Services internes	40 500	40 900	(400)	(1)
Préparation du rapport financier	33 900	35 500	(1 600)	(5)
Total des coûts de soutien ministériel	74 400	76 400	(2 000)	(3)